ÉCOLE DE LA MAGDELEINE
« Créer l'avenir »

Info-parents

Août 2023

Dans cette parution :

- Membres de la direction
- Fournitures scolaires et cahiers de maisons d'édition
- Horaire de l'école
- Horaire des élèves
- Stationnement
- Photo scolaire
- Service de cafétéria
- Assemblée générale et première rencontre parents/enseignants

Membres de la direction

- Sophie Dufault, directrice, poste 5070
- Chantal Potvin, directrice adjointe 3e secondaire, poste 5075 et profils, poste 5074
- Annick Durocher, directrice adjointe 4e secondaire, poste 5074
- Caroline Primeau, directrice adjointe 5e secondaire, poste 5074
- Mélanie Deschamps, directrice adjointe adaptation scolaire et PFAE, poste 5075
- Maude Lemieux, directrice adjointe Programme d'éducation internationale, poste 5075

Fournitures scolaires et cahiers de maison d'édition

Information complémentaire et rappel :

Les listes de fournitures scolaires disponibles sur notre site Internet comprennent l'ensemble des possibilités par niveau. Votre enfant, selon son parcours scolaire et ses choix de cours, pourrait ne pas avoir besoin de tout le matériel indiqué**. D'ici la rentrée, il est important d'acheter uniquement en fonction de ses besoins.**

Les horaires de nos élèves devraient être disponibles en début de semaine prochaine. Tant que le cours ne sera pas inscrit officiellement sur l'horaire de votre adolescent, il n'y a aucune garantie que votre enfant aura son/ses choix. Malgré une organisation scolaire complexe et serrée cette année, nous essayons de faire tout en notre pouvoir pour respecter le choix de nos élèves.

Si vous vous êtes déjà procuré les cahiers de maisons d'édition**, il est important de ne pas les déballer ni d'écrire à l'intérieur avant la première utilisation en classe**. Cela vous permettra de les retourner à la librairie en cas d'erreur.

Les cahiers maison seront remis en classe par les enseignants dans les premières semaines d'école et vous seront facturés en septembre.

Nous travaillons en collaboration avec quelques librairies locales pour assurer le meilleur service et disponibilité du matériel scolaire. Nous vous demandons votre collaboration pour cette période de transition. Il se peut que des délais de commande soient rencontrés. Soyez assurés que vos enfants ne seront pas pénalisés.

Horaire de l'école

Veuillez noter le changement d'horaire pour l'année scolaire 2023-2024 :

Période 1 : 9 h 25 à 10 h 40
Période 2 : 11 h à 12 h 15
Heure de dîner : 12 h 15 à 13 h 20
Période 3 : 13 h 25 à 14 h 40
Période 4 : 15 h à 16 h 15

Horaire des élèves

Comme mentionné un peu plus haut, les horaires des élèves devraient être disponibles en début de semaine prochaine.

Les demandes de changements d'horaire ne seront malheureusement pas acceptées. Seuls les choix ayant un impact sur le cheminement scolaire de votre enfant seront étudiés (exemple : séquences en mathématiques et sciences).

Pour faciliter la rentrée, les informations concernant le casier (numéro de casier et combinaison) seront indiquées directement sur l'horaire de l'élève (à exception des groupes de PEI 1re secondaire et des groupes de l'adaptation scolaire. L'attribution des casiers se fera en classe pour eux). De plus, nous avons ajouté un code-barre correspondant au numéro de fiche (le « U ») de l'élève pour aider à son identification. Il sera essentiel que votre enfant ait soit la version numérique ou soit la version papier de son horaire avec lui pour s'identifier et ainsi récupérer rapidement son agenda et ses manuels scolaires ou autres effets prêtés pendant les premières journées d'école.

Stationnement

Les débarcadères des autobus « stationnement en U » sur le boulevard St-José sont réservés aux autobus scolaires. Ils sont interdits aux véhicules en tout temps entre 7 h 45 et 17 h.

Avec l'augmentation de la clientèle et du personnel ainsi que l'arrivée de l'école Saint-François-Xavier, **nous ne pourrons plus permettre aux parents d'utiliser le stationnement administratif** (situé sur le boulevard Taschereau) **comme débarcadère des élèves le matin et le soir**. Nous vous demandons de ne plus entrer dans le stationnement entre 8 h 30 et 9 h 30 ainsi que de 15 h 30 à 16 h 30. Vous pourrez utiliser le boulevard St-José et le boulevard Taschereau pour déposer vos enfants. Merci de votre compréhension.

L'aire de stationnement étant limitée, l'élève qui souhaite utiliser le stationnement avec son véhicule devra posséder une vignette émise par l'école. Celle-ci sera attribuée sur une base exceptionnelle. L'élève devra garer son véhicule dans les places réservées aux étudiants. Le non-respect de ce règlement pourrait entraîner le retrait de la vignette et le remorquage du véhicule aux frais du propriétaire. La demande pour l'obtention de la vignette s'effectuera au local 301.

Avec notre nouvelle réalité, nous nous réservons la possibilité d'analyser le tout en début d'année et de nous réajuster au besoin.

Photos scolaires

Les photos scolaires cette année s'effectueront pendant les heures de cours et selon un horaire préétabli aux dates suivantes :

- **1er septembre** : PEI (1re à 5e secondaire) et adaptation scolaire
- **2-3 octobre** : régulier et profils (4e et 5e secondaires)

Il sera important que la tenue vestimentaire respecte le code de vie de l'école. Merci de revoir ces règles avec votre adolescent :

L'élève adopte une tenue vestimentaire appropriée à un milieu d'éducation. **Ainsi sont interdits:**

- Les vêtements qui laissent voir la poitrine, les fesses et les parties intimes ;
- Les vêtements qui laissent voir excessivement le dos et le ventre ;
- Les vêtements qui laissent voir excessivement ;
- Les jupes, les robes et les shorts très courts ;
- Les pantalons portés trop bas ;
- Les pantalons troués au niveau des fesses ;
- Les décolletés plongeants ;
- Les brassières de sport ;
- Les vêtements transparents ;
- Les camisoles de type basketball ;
- Les autres vêtements qui ne seraient pas appropriés à un milieu d'éducation.

Service de cafétéria

Le service de cafétéria sera ouvert dès le 31 août.

Nous vous invitons à consulter le menu sur notre site internet.

Assemblée générale et première rencontre parents/enseignants

L'assemblée générale concernant l'élection des membres parents du conseil d'établissement aura lieu le jeudi 7 septembre à 19 h, à la salle Richard-Sauvageau.

La première rencontre parents/enseignants aura lieu le jeudi 21 septembre à 19 h.
Vous recevrez plus de détails dans les prochaines semaines.

Je vous souhaite, Mesdames, Messieurs, une bonne année scolaire 2023-2024.

Sophie Dufault
Directrice

École de la Magdeleine
1100, boul. Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1W8
Téléphone : 514 380-8899, poste 4071
lamagdeleine@cssdgs.gouv.qc.ca
lamag.gouv.qc.ca